



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 10 avril 2024

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
45	57

Date de convocation

4 avril 2024

**Finances – Compte
administratif 2023 – Budget
annexe Eau potable**

**N° de la délibération
2024-173**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 10 avril à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Charles Trénet à Tain l'Hermitage sous la présidence du 1^{er} Vice-président Monsieur Xavier ANGELI.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, Mme Céline BELLE, MM. Pascal BIGI, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Michel BRUNET, Mme Chantal BUSCHE, MM. Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Denis DEROUX, Mmes Amandine DEYGAS, Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mmes Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, M. Michel GAY, Mme Brigitte GIACOMINO, M. Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Emmanuel GUIRON, Mme Laurence HEYDEL-GRILLERE, M. Gilbert LA RUSSA, Mme Danielle LECOMTE, M. Jean-Louis MORIN, Mme Stéphanie NOUGUIER, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Jean-Paul VALLES, Mme Michèle VICTORY, MM. Roger VOSSIER, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Paul BARBARY (pouvoir à M. Bruno FAURE), Mme Véronique BLAISE (pouvoir à M. Michel BRUNET), M. David BONNET (pouvoir à M. Patrick CETTIER), Mme Christèle DEFRANCE (représentée par sa suppléante Mme Brigitte GIACOMINO), M. Yann EYSSAUTIER (pouvoir à M. Jean-Louis MORIN), Mme Muriel FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), M. Pierre GUICHARD (pouvoir à Mme Michèle VICTORY), Mme Elisabeth JUNIQUE (pouvoir à Mme Amandine DEYGAS), Mme Marie-Claude LAMBERT (pouvoir à Mme Isabelle POUILLY), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à M. Laurent BARRUYER), M. Jean-Michel MONTAGNE (représenté par sa suppléante Mme Chantal BUSCHE), Mme Agnès OREVE (pouvoir à Mme Béatrice FOUR), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Gérard ROBERTON (pouvoir à sa suppléante Céline BELLE), M. Bruno SENECLAUZE (pouvoir à Mme Annie GUIBERT), M. Jean-Christophe WEIBEL (pouvoir à M. Pascal BIGI), M. Xavier AUBERT, M. Guy CHOMEL, Mme Mélanie DONGEY, M. Patrick FOURCHEGU, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, Mme Christelle MARION, Mme Sandrine PEREIRA, Mme Ingrid RICHIOUD, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Anne SCHMITT.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant les documents communiqués aux Conseillers d'Agglomération à l'appui de la convocation et de la note de synthèse et la présentation par le Vice-président en charge des Finances du compte administratif du Budget annexe Eau potable 2023 de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo lequel peut se résumer ainsi :

Vote section d'exploitation

		Budget total 2023	CA 2023
011	charges générales	1 883 839,00 €	1 512 479,60 €
012	charges salariales	283 357,79 €	272 485,68 €
014	versement d'impôts	192 395,00 €	192 395,00 €
66	charges financières	90 853,21 €	81 157,27 €
65	autres charges de gestion	5 000,00 €	0,00 €
67	charges exceptionnelles	246 903,07 €	36 743,14 €
68	provision pour dépréciation	12 550,00 €	11 309,89 €
022	dépenses imprévues	1 162,21 €	0,00 €
023	virement section d'investissement	874 814,72 €	0,00 €
042	dotations aux amortissements	223 725,00 €	223 723,62 €
Total dépenses		3 814 600,00 €	2 330 294,20 €

13	atténuation de charges	0,00 €	0,00 €
70	produits des services	2 221 815,00 €	1 979 416,29 €
75	autres produits de gestion	6 500,00 €	6 493,44 €
77	produits exceptionnels	16 393,06 €	30 606,19 €
023	excédent d'exploitation reporté	1 519 457,94 €	0,00 €
042	opération d'ordres	50 434,00 €	50 433,62 €
Total recettes		3 814 600,00 €	2 066 949,54 €

Résultat de cloture exercice 2023		-263 344,66 €
--	--	----------------------

Vote section d'investissement

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 007-200073096-20240410-DELIB_2024_173-DE



		Budget total 2023	CA 2023	RAR 2023
001	résultat reporté	0,00 €	0,00 €	
020	dépenses imprévues	63 975,00 €	0,00 €	
040	amortissement des sub	50 434,00 €	50 433,62 €	
13	subvention	22 080,00 €	22 080,00 €	
16	capital des emprunts	234 893,00 €	235 086,17 €	
20	immobilisations incorporelles	170 321,01 €	60 898,25 €	62 684,52 €
21	immobilisations corporelles	423 201,59 €	133 965,98 €	72 962,79 €
23	immobilisations en cours	912 092,40 €	397 131,09 €	484 770,82 €
Total dépenses		1 876 997,00 €	899 595,11 €	620 418,13 €
			1 520 013,24 €	
021	virement de la section d'expl.	852 734,72 €		
001	résultat reporté	112 892,13 €		
10	dotations, fonds divers	81 065,01 €	81 065,01 €	
13	subvention	606 580,14 €	62 414,00 €	490 186,00 €
040	amortissements	223 725,00 €	223 723,62 €	
Total recettes		1 876 997,00 €	367 202,63 €	490 186,00 €
			857 388,63 €	
				-662 624,61 €

Le Président ne prend pas part au vote, il quitte la salle.

Après en avoir délibéré à :

- 57 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- APPROUVE le Compte administratif 2023 du Budget Eau potable de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo ;
- RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veunes, le 10 avril 2024